



## COMPTÉ - RENDU Assemblée Trimestrielle

**du Vendredi 18 octobre 2019 de 17 H à 19 H 30**  
**salle de l'ancienne Poste, à Plascassier – 06130 GRASSE**

### PRESENT(E)S

**Brigitte ANDRY – Malik ABER - Jean François BILLAULT - Michèle BELISSON – Tâm CHATELIER – Viviane CUSACK - Jean DOUSSY – Jane GUINVARCH - Jean-Marc GUSTAVE - Christian LAVAUX- Claudine LE BLAY – Gilbert LERDA - Chantal MARTUCCI - Michelle MESSIN - Michèle PIGNAULT – Mado RAIBAUDI - Denise TETE - Guillemette TOMASINI – Annie VERT - Jacqueline VILLENEUVE -**  
**Invité : Gérard MOUCHARD**

**les autres DDEN absents (es), sont excusés (es).**

### Accueil

Nous sommes accueillis par les roll-up à l'entrée du local : ils sont biens représentatifs  
Tour de table de présentation. Une mention spéciale pour Gérard MOUCHARD nouveau DDEN du Val de Siagne (voir plus loin) et qui vient de la région parisienne.

Une pensée pour notre ancien collègue DDEN, André DESCOMBES, qui est décédé récemment ;  
Michelle, Chantal et autres amis DDEN ont assisté à la cérémonie à l'athanée de Cannes.

Tour de table pour « petits mots d'affection » à envoyer à Odette CRESP qui se retire des DDEN  
membre Honoraire.

compte-rendu de la précédente assemblée trimestrielle du 22 juin 2019 à CAUSSOLS : approuvé à l'unanimité

### Actions de la délégation

**- Mise à jour de notre liste des DDEN :**

La démission de Séverine SORDELLO est actée pour raison personnelle.

La candidature de M. Gérard MOUCHARD est unanimement acceptée par l'A.T. ; il a rempli son dossier de candidature qui sera envoyé à l'I.A. par Jean DOUSSY.

Il sera affecté aux écoles **maternelle et élémentaire de « Mougins le Haut » à Mougins :**

Autres nominations approuvées par l'A.T. :

- Gilberte Russeil-Vermersch pour les écoles de **Cipières et Gréolières,**
- Tâm CHATELIER pour l'école **maternelle « Les Cigales » de St Jacques à Grasse,** en remplacement de Séverine.

Toutes les écoles de la délégation GRASSE – VAL de SIAGNE sont maintenant pourvues d'un DDEN.  
Jean DOUSSY doit procéder aux notifications habituelles : IA, IEN, mairies et directions des écoles.

**- Communications :**

A noter les publications dans Kiosque septembre à GRASSE et dans le journal municipal de Peymeinade pour nous faire connaître.

Nous étions présents sur quatre forums, 8 contacts intéressants ont été enregistrés malheureusement sans suite jusqu'ici.

#### **- Bulletin n° 37 :**

Ce bulletin à diffusion élargie est décidé pour cette fin 2019 incluant les vœux de 2020.

Les contributions porteront sur

- Les concours sponsorisés par notre Fédération. A savoir ; **les écoles fleuries** (Jean François BILLAULT nous fera part dans un article de son école à Mougins) et **Se construire Citoyen** (Gilbert LERDA accepte d'écrire un article),
- Le gaspillage à la cantine. De nombreuses actions sont en cours dans nos écoles. Jean Marc GUSTAVE et Chantal MARTUCCI acceptent d'écrire un article sur les actions en cours à Grasse, Peymeinade, St Vallier et Mouans-Sartoux avec les DDEN concernés. A noter un article à paraître dans Kiosque de novembre à Grasse.
- Michelle MESSIN rédigera comme d'habitude l'éditorial et Jean DOUSSY organisera en novembre une réunion de synthèse. Tous les articles seront envoyés pour relecture à tous les DDEN qui ainsi contribueront eux aussi au bulletin.

#### **-Rencontres avec :**

##### **les services de la mairie de Grasse :**

Plusieurs DDEN ont assisté à cette réunion (voir le PV). Nous avons reçu, comme promis, les deux documents qui sont à disposition de chacun (voir Michelle) :

- Charte des ATSEM,
- Convention directeurs des écoles pour encadrement durant la pause méridienne.

**Les rencontres avec les deux IEN**, Mme CANONNE et M. BERRIAUX sont prévues mais les dates restent à fixer.

##### **Elections des parents d'élèves :**

Par correspondance exclusivement ou par correspondance et avec une urne, tel a été le choix. Le PV du précédent bureau précisait le choix suggéré pour les DDEN : la deuxième solution, plus ouverte à tous.

##### **Visite école privée FENELON :**

Jacqueline VILLENEUVE, Jean Marc Gustave et Michelle MESSIN ont demandé une entrevue avec Monsieur le Chef d'établissement de l'école FENELON, Monsieur Hervé de Crozals. Elle est prévue le jeudi 14 novembre à 9h (la dernière réunion avait eu lieu il y a une quinzaine d'années).

#### **-Trésorerie :**

L'utilisation de la réserve de 1000 € est décidée comme suit :

- Achat d'un ordinateur à Cailles (Henri BONE) (voir achat chez ACTIF AZUR)
- Achat de livres pour les écoles (Chantal MARTUCCI). Deux livres sont choisis en séance : pour les maternelles (Le petit jardinier) et pour les élémentaires (Les points). Pour les primaires deux livres seront prévus.  
L'achat sera fait à la librairie Expression à Grasse. La liste des écoles sera envoyée à Chantal. Les livres seront remis par chaque DDEN au directeur (trice) de l'école, lors des conseils d'école en présence des parents et municipalité.
- Le solde du compte bancaire au 16/10/2019 est de 8 939,22 €.

- la feuille de frais engagés avec abandon de créances pour l'année 2019 va être transmise par Michelle et devra être envoyée dûment remplie et signée, à Chantal pour le 17 décembre 2019.

le rappel est fait quant à son intérêt qui permettra de faire ressortir le travail réellement effectué par chacun pour amender au mieux les budgets transmis aux communes lors des demandes de subventions.

### **-Sécurité :**

Jean Marc GUSTAVE nous présente le diaporama (excellent !) qu'il a préparé ( voir PJ). Il fait bien la différence entre sécurité (Incendie et PPMS) et sûreté (PPMS attentat/intrusion).

A noter :

- lorsque deux écoles sont proches, maternelle + élémentaire sur même site, il n'y a alors qu'une seule unité pour les autorités ; la catégorie de l'ensemble est celle de l'établissement le plus pénalisant et il n'y a qu'un seul registre de sécurité.
- lors du passage de la commission de sécurité, une copie des rapports avec décision est à remettre au directeur (trice) de l'école : pour actions à mettre en place.
- Lors des exercices « intrusion » ne pas inviter les parents : précaution dans l'intérêt des enfants préconisée par les forces de l'ordre.

### **- Rapport de visite 2019 :**

Le nouveau questionnaire à remplir (format Word) est prêt, il sera envoyé avec ce PV.

Jean DOUSSY nous indique que le lien Internet pour saisir les rapports en vue des statistiques sur toute l'Union en 2020 sera envoyé début novembre.

### **Vie de l'Union départementale**

#### **- Formation des DDEN :**

Jean Marc nous précise que la prochaine formation est prévue le 7 novembre 2019 à 14h à la maison des Associations de Nice. Jean DOUSSY informe tous les nouveaux DDEN mais cette formation s'adresse aussi à tous les DDEN qui sont intéressés.

### **Dates à retenir :**

#### **- Assemblée Générale suivie de l'assemblée trimestrielle de notre délégation :**

à prévoir fin Janvier 2020 : **Date à fixer un lundi ou un vendredi matin, repas le midi**

#### **- Assemblée Générale de notre Union 06 :** le samedi 29/02/2020 à confirmer

Le site à visiter : <http://www.dden.fr/>

**(Mot de passe adhérents 06 : dden06-06)**

Et aussi le site de la Fédération DDEN : [www.dden-fed.org](http://www.dden-fed.org)

La séance est levée à 19H30 et nous nous retrouvons DDEN et conjoints pour un repas amical, au restaurant Auberge de Provence au vieux village de Plascassier.

*Les secrétaires de séance*  
Jean DOUSSY et Denise TETE

*La Présidente*  
Mme Michelle MESSIN

*L'association Union des délégués départementaux de l'Education Nationale des Alpes Maritimes porte à votre connaissance que le règlement général sur la protection des données (RGPD) est depuis le 25 Mai dernier le cadre européen de traitement et de circulation des données personnelles. Renforçant vos droits, il vise à responsabiliser les acteurs traitant des données. Nous avons pris les mesures nécessaires pour nous y conformer. L'association Union Départementale des Délégués Départementaux de l'Education Nationale (UD DDEN06) a un intérêt légitime à utiliser l'adresse e-mail ou postale renseignée lors de votre adhésion pour vous envoyer des informations, des convocations. Cet intérêt légitime ne vient en aucun cas porter atteinte à vos droits et libertés. Vous avez la possibilité de vous opposer à tout moment à l'envoi de toute lettre d'information, des convocations. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement et de limitation au traitement de vos données personnelles. Vous pouvez aussi demander la portabilité des données personnelles que vous nous avez confiées. Vous disposez enfin d'un droit d'opposition et au traitement de vos données personnelles à des fins de recherche et développements, de prévention et de lutte contre la fraude. Vous pouvez exercer vos droits auprès du Président de l'association à l'adresse suivante : Monsieur le Président, Association UD DDEN06 chez Madame Michèle MATRINGE, 14 Rue RIBOTTI 06300 NICE, ou à l'adresse e-mail suivante : [secretariat.ud06@dden.fr](mailto:secretariat.ud06@dden.fr)*